

Bruxelles, le 4 mai 2020  
(OR. fr)

7734/20

DIPL 6

#### NOTE

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Remplacement du Chef de la Mission de la République unie de Tanzanie auprès de l'Union européenne - agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Jestas Abuok NYAMANGA en remplacement de Son Excellence Monsieur Joseph Edward Sokoine

---

Par lettre parvenue le 2 avril 2020, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République unie de Tanzanie auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Jestas Abuok NYAMANGA comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Joseph Edward Sokoine.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur l'Ambassadeur Jestas Abuok NYAMANGA comme Chef de la Mission de la République unie de Tanzanie auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur l'Ambassadeur Jestas Abuok NYAMANGA en qualité de Chef de la Mission de la République unie de Tanzanie auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 2002/20 en date du 3 avril 2020, a été acquis à la date du 3 mai 2020. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.